

ANNEE UNIVERSITAIRE 2021/2022

Fiche de présentation du Master 2

Mention : Droit International et Européen

« Droit économique de l'Union européenne »

Responsables : MM. Mehdi Mezaguer et Nicolas Pigeon, Maîtres de conférences en droit public

PRESENTATION :

Le parcours « Droit économique de l'Union européenne » a pour objectif de former des juristes spécialisés et de haut niveau en droit de l'Union européenne, aptes à utiliser leurs connaissances du droit de l'Union dans différents contextes, que ce soit au sein des institutions, des entreprises, des ONG, des cabinets d'avocats ou encore de la magistrature. Il s'agit de former de véritables juristes européens. Dans cette optique, la formation entend tenir compte des besoins réels de tous les acteurs du droit de l'Union européenne afin de former des juristes à même d'y répondre dans les plus brefs délais.

Le parcours répond en effet à une véritable demande dans les cabinets d'avocats, de conseils, dans les entreprises, dans les organisations professionnelles, dans les cabinets de relations publiques, dans les administrations nationales et internationales, pour ne citer que ces débouchés. Ce diplôme intègre notamment la montée en puissance du droit européen appliqué aux affaires et plus largement au marché de l'Union européenne. Pour tirer le meilleur bénéfice de la complémentarité entre les aspects pratiques et théoriques, la formation fait intervenir aussi bien des enseignants-chercheurs que des praticiens (ainsi que des enseignants-chercheurs exerçants en tant que praticiens), avocats ou exerçant dans les institutions de l'Union.

Organisation :

La durée de la formation sur une année universitaire est de 250h effectives de cours, hors stage. Le Master 2 « Droit économique de l'Union européenne » est divisé en deux semestres. Les enseignements du premier semestre se composent de modules obligatoires, traitant des aspects fondamentaux du droit économique de l'Union européenne : droit approfondi du marché intérieur, droit de l'action économique extérieure de l'Union, droit de la concurrence de l'Union, droit des aides d'État et droit des services financiers européens pour les trois premières unités. La dernière unité du premier semestre se compose d'un cours sur la gouvernance européenne des données et deux modules de méthodologie relatifs, pour le premier, au stage et au mémoire, et, pour le second, au concours européen de plaidoirie.

Le second semestre porte essentiellement sur le projet professionnel et de recherche de l'étudiant. Mais il contient également des matières fondamentales. La première unité se compose d'un programme approfondi relatif aux procédures et contentieux applicables aux affaires européennes. L'unité suivante, relative aux réglementations d'accompagnement du marché, comporte trois matières : la protection des consommateurs, les réglementations environnementales et le droit international et européen de la propriété intellectuelle (le cours, dispensé en anglais, est intitulé : *international and european intellectual property law*). La troisième unité est relative aux dispositifs de financements de l'Union européenne. Elle comporte deux matières : aides et financements de l'Union européenne (financements internes à l'Union) et financements européens de la coopération au développement (financements dans le cadre de l'action extérieure de l'Union). La quatrième et dernière unité du semestre 4, outre le stage ou mémoire, contient un séminaire de montage de projets européens, et un encadrement pour la participation au concours international de plaidoirie (ELMC).

Débouchés :

Les perspectives professionnelles sont placées au premier plan des objectifs à atteindre par l'équipe enseignante, les futurs diplômés peuvent alors envisager les professions suivantes : juriste auprès des institutions européennes, fonctionnaire national ou international (fonction publique nationale, de l'Union européenne ou d'une autre organisation internationale, ou encore dans les services européens des collectivités territoriales), juriste auprès d'organisations non gouvernementales, juriste en entreprise, avocat spécialisé, magistrat, membre de cabinets de conseil et de lobbying,

De plus, le parcours offre aux étudiantes et aux étudiants des connaissances solides qui peuvent servir à poursuivre une formation en passant des concours administratifs (par exemple dans la fonction publique de l'Union européenne), ou à s'inscrire dans des classes préparatoires au métier d'avocat (IEJ) ou aux concours de la magistrature (permettant l'accès à l'ENM).

Enfin, compte tenu de sa dimension théorique, le parcours permet aussi aux étudiants qui le souhaitent de poursuivre leur formation à l'Université dans le cadre d'un doctorat.

Adossement à la recherche :

Master adossé au LADIE (Laboratoire de droit international et européen)

Les + de la formation :

Possibilité de suivre le Master en alternance ou en formation continue.

Formation complète sur le droit du marché européen

Participation au célèbre concours de plaidoirie européen « European Law Moot Court Competition (ELMC) » et à la clinique juridique AJIRE.

Intervention régulière d'enseignants et de praticiens du droit de l'Union européenne de haut niveau

Cycle de conférences mensuelles dans le cadre de la Chaire Jean Monnet du LADIE

Compétences :

- Aptitude à accompagner les entreprises, les collectivités publiques, les organisations non gouvernementales et les associations dans la maîtrise des législations de l'Union européenne.
- Prévention des risques liés à la méconnaissance des réglementations européennes.
- Capacité à anticiper les changements normatifs issus de l'Union européenne.
- Gestion des contentieux liés à l'application et à l'interprétation du droit de l'Union européenne.

CONDITIONS D'ACCÈS À LA MENTION

Le Master 2 « Droit économique de l'Union européenne » s'adresse aux étudiantes et aux étudiants juristes, titulaires d'un Master 1 spécialisé, de préférence en droit international et/ou européen, en droit public économique ou en droit des affaires, sans être totalement fermé aux autres spécialités. Le parcours des candidats doit être cohérent, en ce qui concerne les matières suivies, la maîtrise du français et de l'anglais et la volonté de poursuivre l'étude approfondie des matières centrales du droit de l'Union européenne, en particulier dans ses aspects liés au marché. La formation est également ouverte aux diplômés d'autres formations qui justifient de solides prérequis. Le parcours est ouvert aux candidats en formation continue et à l'alternance. L'admission se fait par sélection sur dossier.

Dépôt de dossier via la plateforme eCandidat à partir de mai : télécharger les documents nécessaires (photo d'identité récente, copie du passeport (ou carte d'identité), derniers diplômes et détail des cours et notes, lettre de motivation en français ou en anglais, CV en français ou en anglais et, éventuellement, une ou deux lettres de référence (en anglais ou français).

Formation initiale

Formation continue

Formation en alternance

LANGUES

Les enseignements étant dispensés en langue française, une excellente maîtrise, à l'écrit comme à l'oral, de cette langue est un prérequis pour suivre cette formation. Toutefois, la maîtrise de la langue anglaise est indispensable aux étudiants se destinant aux carrières du droit international et du droit européen. Des cours d'anglais et en anglais sont ainsi dispensés dans le cadre de la formation.

RENSEIGNEMENTS

Adresse :

Institut de la Paix et du Développement
Avenue Doyen Louis Troabas
06050 NICE Cedex 1

Responsables du parcours :

Mehdi Mezaguer : mehdi.mezaguer@univ-cotedazur.fr
Nicolas Pigeon : nicolas.pigeon@univ-cotedazur.fr

Contact administratif :

Pascale Lecomte, bureau 213
idpd@univ-cotedazur.fr
<http://univ-cotedazur.fr/education/training?XMDIE18>

CONTENU DE LA FORMATION

Toutes les UE composant le Master 1 sont obligatoires.

SEMESTRE 1 M2 DEUE

UNITES D'ENSEIGNEMENTS	Heures enseignements	Coef	Ecrit/Oral CC/CT	Durée épreuve	ECTS
UE : Droit approfondi du marché intérieur					6
ECUE : Droit approfondi du marché intérieur CM	15 heures CM	2	CT écrit	3 heures	
ECUE : Droit approfondi du marché intérieur TD	15 heures TD	1	CC oral		
UE : Droit de l'action économique extérieure de l'Union européenne					6
ECUE : Droit de l'action économique extérieure de l'Union européenne CM	15 heures CM	2	CT écrit	3 heures	
ECUE : Droit de l'action économique extérieure de l'Union européenne TD	15 heures TD	1	CC oral		
UE : Spécialisation en droit économique					6
ECUE : Droit de la concurrence de l'UE	15 heures CM	2	CT écrit	3 heures	
ECUE : Droit des aides d'Etats	15 heures CM	2	CT écrit	3 heures	
ECUE : Droit européen des services financiers	15 heures CM	1	CT écrit	3 heures	
UE : Projet professionnel et de recherche					12
ECUE : Méthodologie du rapport de stage	1,5 heures TD	1	CC		
ECUE: Droit spécial de la protection des données personnelles	10 heures CM	1	CC		
ECUE: Préparation à la European Law Moot Court	4,5 heures TD	2	CC		

SEMESTRE 2 M2 DEUE

UNITES D'ENSEIGNEMENTS	Heures enseignements	Coef	Ecrit/Oral CC/CT	Durée épreuve	ECTS
UE : Procédures et contentieux applicables aux affaires européennes					6
ECUE : Procédures et contentieux applicables aux affaires européennes	20 heures CM	2	CT écrit	3 heures	
ECUE : Procédures et contentieux applicables aux affaires européennes	10 heures TD	1	CC écrit		
UE : Réglementation d'accompagnement					6
ECUE : Protection des consommateurs	15 heures CM	1	CT écrit	3 heures	
ECUE : Réglementation environnementale	15 heures CM	1	CT écrit	3 heures	
ECUE : International and european intellectual property law	15 heures CM	1	CC		
UE : Dispositifs de financements européens					6
ECUE : Aides et financements européens	15 heures CM	1	CC		
ECUE : Financement européen de coopération au développement	20 heures CM	1	CC		
UE : Projet professionnel et de recherche					12
ECUE : Stage OU		3			
Mémoire		4			
ECUE : Montage de projet européen		1	CC		
ECUE : European Law Moot Court Competition		1	CC		

Présence obligatoire à l'ensemble des enseignements (cours, séminaires et conférences)
Toute absence doit être justifiée et signalée au responsable du Master ainsi qu'à l'administration.

L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation, doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant sur lequel pèse une présomption de plagiat est susceptible de poursuites disciplinaires, devant la section disciplinaire de l'Université, seule compétente pour le juger et le cas échéant, le sanctionner. Le plagiat peut être considéré comme une fraude et à ce titre, entraîner l'attribution de la note de 0 lorsqu'il est avéré.

Le Master 2 Droit économique de l'Union européenne est ouvert à la formation continue et à l'alternance

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES EXAMENS

- 1^{er} semestre : du 03 au 07 janvier 2022
- 2nd semestre : du 06 au 16 avril 2022

Certains étudiants (salariés, handicapés et sportifs de haut niveau) peuvent bénéficier d'un aménagement pour le contrôle des connaissances.

MODALITÉS

COMPENSATION

Les MCC déterminent le mode de compensation entre UE, semestre et année ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire.

Obtention des UE

Compensation entre les ECUE de chaque UE.

Obtention du Semestre

Compensation entre les UE de chaque semestre.

Obtention de l'Année

Compensation entre les deux semestres de chaque année du Master.

Pas de compensation entre les deux années de Master.

Note éliminatoire

Note éliminatoire pour l'UE PPR du semestre 4 : 7/20

REDOUBLEMENT

Redoublement possible, sans condition pour la première année de Master, et sur autorisation du Conseil pédagogique de la formation pour la seconde année de Master.

ORIENTATION M1 ⇔ M2

En fin de première année de master, le jury d'année se prononce sur l'admission à poursuivre de l'étudiant, au sein de la mention, en précisant le parcours.

Décision : admis à poursuivre au sein de la mention A... dans le (s) parcours: 1 ou parcours 2 (si plusieurs options proposées).

TEXTES RÉGLEMENTAIRES

[Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master](#)

[Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master](#)